

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

04

EDUCATION

02

ADMINISTRATION

03

ECONOMIE

04

RURAL

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

01

ENERGIE

01

N° 2681

8 Novembre 2022

8 November 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	09402/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	DECISION N°09402/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 04/11/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°079/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

2

Reference	020/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°3N° 020/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 08 NOVEMBRE 2022, PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DCR N°012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LA FOURNITURE DE L'ENERGIE SOLAIRE A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	09408/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
Titre/objet	DECISION N°09408/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 04/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°084/22/AONO/SDCC/CIPM DU 08/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 000 DE BOUCHONS CAP TO CAP A LA SODECOTON
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

4

Reference	00000157/DM/CO/J03.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

5

Reference	001-22 Lire
Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/CNTS/ CIPM /2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	0005/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0005/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94 DU 07 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE A NIVEAU DE LA PLATEFORME DAD-CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	09404/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	DECISION N°09404/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 04/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX(06) LOTS DE PIECES DE RACHANGE POUR VEHICULES LEGERES A LA SODECOTON LEGERESALASODECOTON
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

8

Reference	09366/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
Titre/objet	DECISION N°09366/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 03/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFOREES DES SEPARATEURS POUR LES USINES D'EGRENAGE SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

9

Reference	008/DM/C.SAA/SG DU 03/11/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N°0126 : EZEZANG - SAA (16.900 KM) DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

10

Reference	00001191/D/MINEPAT/CAB Lire
Titre/objet	DECISION N° 00001191/D/MINEPAT/CAB DU 07 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE A NIVEAU DE LA PLATEFORME DAD-CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

11

Reference	2022/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
Titre/objet	DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ACLDÎTÎ À L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/RN/D42/CDPM/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À DOUMO, ARRONDISSEMENT DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DE MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

14	Reference	05/AONO/RN/D42/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONP/RN/D42/CDPVI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUMO, DANS L'ARRONDISSEMENT IMAVO OLLO, DÉPARTEMENT DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	019/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 3N° 019/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 07 NOVEMBRE 2022, PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DCR N°019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT NOTAMMENT TROIS (03) PICK-UP ET UNE (01) STATION WAGON A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	008/C/C.SAA/SG DU 03/11/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N°0126 : EZEZANG - SAA (16.900 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAA. FINANCEMENT : BIP MINTP 2022 LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

17	Reference	005/DC/CLKJ/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	005/DC/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	09458/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	DECISION N°09458/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 07/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELETIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	026/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/11/2022 POUR L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CRTV DE 2011 A 2021 EN P°ROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-12-2022

20

Reference	030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03/11/2022 Lire
Titre/objet	APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY, BENOUE ET MAYO-KANI).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2022

21

Reference	013/AONO/CLKJ/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-11-2022

22

Reference	31/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03/11/2022 Lire
Titre/objet	APPEL A PROPOSITION N° 31/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA SELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE L'INSTALLATION DE SIX (06) UNITES DE TRANSFORMATION DE L'OIGNON EN LAMELLE ET POUDRE POUR LE COMPTE DU PADFA II.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2022

23

Reference	004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022 Lire
Titre/objet	AVIS N°004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE NO 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	016/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 16 /AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-01-2202

25

Reference	008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETTELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER AU QUARTIER NGOUSSO(BRETTELLE DE DESSERTE ATTENANTE À L'HÔTEL LE PARADIS) LIEU-DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTRÉE MINMIDT, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	29-11-2022

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09402/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 04/11/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°079/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°079/22/AOIO/SDCC/CIPM du 22/07/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de machines-outils pour l'atelier mécanique de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°112/22/SDCC/CIPM du 14 octobre 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 7 de l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

ADDITIF N°3N° 020/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 08 NOVEMBRE 2022, PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DCR N°012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LA FOURNITURE DE L'ENERGIE SOLAIRE A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

N°012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LA FOURNITURE DE L'ENERGIE SOLAIRE A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE

Section II – Lettre de Demande de Cotations

N°	Au lieu de :	Lire :
01	Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 08 novembre 2022 à 11 heures.	Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 28 novembre 2022 à 11 heures.
LISTE ADDITIVE DES ENTREPRISES SUR LA LISTE RESTREINTE		
• SATED SARL, TEL : 691 95 68 57/675 63 74 28 • GLOBAL SOLAR, BP : 3250 Yaoundé, Tel : 655 47 68 00 • KING OF SOLAR ENERGY, Tel: 691 52 18 08 • AUTONOMAX ENERGY SERVICES, Tel: 674 05 38 48 • SOPAL PLANETE SOLAIRE, Tel: 677 34 15 65		

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°09408/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 04/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°084/22/AONO/SDCC/CIPM DU
08/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 000 DE BOUCHONS CAP TO CAP A LA
SODECOTON**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°084/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/09/2022 pour la fourniture d'un lot de 10 000 000 de bouchons CAP TO CAP à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°111/22/SDCC/CIPM du 12 octobre 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant Le procès verbal de négociation du 01 novembre 2022;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	MIT CHIMIE B.P 8722 Douala	125 000 000	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP DU 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes, Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la lettre-circulaire N° 001/PR/MINMAP/SG/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 du 17 octobre 2022, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Ngobo du tronçon Mva'a – Ayos – Nkolpoblo dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 du 17 octobre 2022, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Ngobo du tronçon Mva'a – Ayos – Nkolpoblo dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : L'Appel d'offres susvisé sera notifié par le Bulletin d'Annonces des Marchés Publics du Cameroun en cas de renouvellement.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 25 Octobre 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/CNTS/ CIPM /2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot POUR L'ACQUISITION DE 02 VEHICULES STATION WAGON AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE <u>1.AU LIEU DE :</u> Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de 02 véhicules Station Wagon de marque TOYOTA FORTUNER au profit du Centre National de Transfusion Sanguine (C.N.T.S). <u>2. LIRE PLUTOT</u> Le Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de 02 véhicules Station Wagon au profit du Centre National de Transfusion Sanguine (C.N.T.S). <u>Article 3</u> 3.2. Nantissement - <u>Au lieu de</u> : L'autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation des dépenses est : le Directeur Général du Centre National de Transfusion Sanguine - le responsable chargé du paiement est : L'AGENT-COMPTABLE DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE - <u>lire plutôt</u> : L'autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation des dépenses est : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE - le responsable chargé du paiement est : PAIERIE SPECIALISEE DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE MINISTRE DE LA JUSTICE

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 0005/C/MINEPAT/SG/DGEPI/SIGAMP-94 DU 07 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE A NIVEAU DE LA PLATEFORME DAD-CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la Demande de cotation susvisée :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS CENEPRO Tel: 679 10 16 54/ 693 46 85 25	Six Millions Trois Cent Vingt Mille (6 320 000) Franc CFA	Trente (30) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la porte 123 (Unité des Contrats), de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction. /-

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09404/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 04/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°94/22/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX(06) LOTS DE PIÈCES DE RACHANGE POUR VEHICULES LEGERES A LA SODECOTON LEGERES A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°094/22/AOIO/SDCC/CIPM du 19/09/2022 pour la fourniture de six (06) lots de pièces de rechange pour véhicules légers à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°117/22/SDCC/CIPM du 28 octobre 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION

1	CBI BP 9543 Douala	20 650 73760	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2		15 879 855	
3	AUTOS GENERAL	24 854 659	
4		30 282 536	
5		11 945 392	
6		12629768	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 4 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09366/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 03/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFOREES DES SEPARATEURS POUR LES USINES D'EGRENAJE SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM du 003/06/2022 pour la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs pour les usines d'égrenage SODECOTON

Considérant La Lettre N°113/22/SDCC/CIPM du 21/10/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La société SOSEA EST retenue comme adjudicataire de la lettre commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SOSÉA ROUTE DES ALIZES BP 76430 SANDOUVILLE FRANCE	69 932 287	180 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE SA`A

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMÉE N°0126 : EZEZANG - SAA (16.900 KM) DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la demande de cotation N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 du 23/07/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de cantonnement sur le tronçon de route bitumée N°0126 : EZEZANG - SAA (16.900 KM), dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre.

Vu le rapport de la commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 02 Novembre 2022 ;

Vu LA LETTRE N°009/L/PR/CIPM/C/SAA DU 02/11/2022

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire du marché relatif aux travaux susmentionnés, l'Entreprise dont le nom suit :

DC	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°001	EMILIO Tél : 699 84 25 40 BP : 25050 Yaoundé	18 461 951 (Dix Huit Millions Quatre Cent Soixante Un Mille Neuf Cent Cinquante Un) FCFA.	12 (Douze) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

SA'A le 3 Novembre 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N° 00001191/D/MINEPAT/CAB DU 07 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE À NIVEAU DE LA PLATEFORME DAD-CAMEROUN, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
VU la Constitution ;
VU le Décret N° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
VU le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret N°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
VU l'Arrêté N°0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics auprès des Départements ministériels et certaines Administrations Publiques ; VU l'Arrêté N° 212/A/MINMAP du 28 sept 2019 organisant le fonctionnement de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
VU la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
VU la Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 202, relative à l'application du code des Marchés Publics ;
VU le procès-verbal du 12 octobre 2022 de la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du MINEPAT relatif à l'attribution de la Demande de Cotation

DECIDE :

Article 1 : La Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation N° 00000005/DC/MINEPAT/CISPM/2022 du 1^{er} septembre 2022, en vue de l'acquisition des équipements informatiques pour la mise à niveau de la plateforme DAD-CAMEROUN, en procédure d'urgence, est adjugée aux Etablissements **CENEPRO**, Tel: 679 10 16 54/693 46 85 25, pour un montant de **Six Millions Trois Cent Vingt Mille (6 320 000) Francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

Article 2 : Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 123 (Unité des Contrats) de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 du 22 JUIN 2022 pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun

DECIDE

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 du 22 JUIN 2022 pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

L'Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 du 22 JUIN 2022 pour la sélection d'une entreprise devant assurer la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux

Les soumissionnaires concernés sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour le retrait de leurs offres. Passé un délai de quinze jours, elles seront détruites.

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

**PORTANT ACLDÎTÎ À L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/RN/D42/CDPM/2022
DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À
DOUMO, ARRONDISSEMENT DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DE MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GUIDER le 3 Novembre 2022

Le PRÉFET

SADI Gilles

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

**PORTANT ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°05/AONP/RN/D42/CDPIVI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET
D'ÉQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUMO,
DANS L'ARRONDISSEMENT IMAVO OLLO, DÉPARTEMENT DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAYO-OULO le 3 Novembre 2022

Le PRÉFET

SADI Gilles

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

ADDITIF N° 3N° 019/A/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 07 NOVEMBRE 2022, PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DCR N°019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT NOTAMMENT TROIS (03) PICK-UP ET UNE (01) STATION WAGON A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT
NOTAMMENT TROIS (03) PICK-UP ET UNE (01) STATION WAGON A L'UNITE DE COORDINATION DU PADESCE
Section II – Lettre de Demande de Cotations**

N°	Au lieu de :	Lire :
	L'ouverture publique des offres est prévue le même jour à 12 h précise dans la salle des réunions du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présent à l'ouverture.	L'ouverture publique des offres est prévue le 09 novembre 2022 à 12 h précise dans la salle des réunions du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présent à l'ouverture.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE SA`A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N°0126 : EZEZANG - SAA (16.900 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAA. FINANCEMENT : BIP MINTP 2022 LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 008/DM/C.SAA/SG DU 03/11/2022, le marché relatif à la demande de cotation susvisée, est attribué au soumissionnaire ci-après :

DC	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°001	EMILIO Tél : 699 84 25 40 BP : 25050 Yaoundé	18 461 951 (Dix Huit Millions Quatre Cent Soixante Un Mille Neuf Cent Cinquante Un) FCFA.	12 (douze) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 3 Novembre 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE LOKOUNDJE

005/DC/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune LOKOUNDJE, Maitre d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel didactique ou paquet minimum des écoles, dans la Commune de LOKOUNDJE, Département de l'Océan, Région du sud

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif des fournitures joint au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 5 891 350Frs (Cinq Millions Huit Cent Quatre Vingt Onze Mille Trois Cent Cinquante francs) CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience avérée dans les projets d'équipement collectifs sur financement public et particulièrement dans le domaine de la santé publique.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public pour un montant prévisionnel de 5 891 350Frs (Cinq Millions Huit Cent Quatre Vingt Onze Mille Trois Cent Cinquante francs) CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat général de la MAIRE DE LOKOUNDJE ou au bureau des Marchés publics, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune LOKOUNDJE d'une somme non remboursable de Dix mille (10 000) francs CFA.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat général de la MAIRE DE LOKOUNDJE ou au bureau des Marchés publics, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune LOKOUNDJE d'une somme non remboursable de Dix mille (10 000) francs CFA.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des équipements est de 30 jours et ne doit dépasser 60 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 117 827Frs (cent dix-sept mille huit cent vingt-sept francs) CFA établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances habilité à émettre les cautions de soumission.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de LOKOUNDJE, Bureau des marchés publics, au plus tard le 16 novembre à 12 heures précises heure locale et devra porter la mention :

**«DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DES
ECOLES, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION
DU SUD »**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 16 novembre à 13 heures, heure locale, à la Mairie de LOKOUNDJE par la Commission interne de passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un (01) seul temps et évaluées ainsi qu'il suit :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques, capacité financière;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de LOKOUNDJE, Service des marchés publics

LOKOUNDJE le 8 Novembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09458/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 07/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELETIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°039/22/AOIO/SDCC/CIPM du 01/03/2022 pour LE RECRUTEMENT DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA

Considérant La Lettre N°068/22/SDCC/CIPM du 06 JUIN 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	Cabinet COTIMES AFRIQUE, C/3491-U Gbédjromède 2(Cotonou) Benin	280 395 786	15 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 7 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

MOURRAIN Henri Pierre

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07/11/2022 POUR
L'AUDIT DE LA DETTE DE LA CRTV DE 2011 A 2021 EN P^ROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2022
FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'audit de la CRTV de 2011 à 2021, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues consistent en l'audit de la dette de la CRTV de 2011 à 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA TTC 30 000 000** (trente millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est destinée aux cabinets spécialisés en audit comptable, dotés de personnels justifiant d'expériences éprouvées en matière de comptabilité gestion et finance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63271000**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **13/12/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 29 /AONO/CRTV/CIPM/2022 du 07/11/2022 relatif l'audit de la dette de la CRTV de 2011 à 2021 en procédure d'urgence, exercice 2022 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant de F CFA **600 000 (six cent mille)**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée conformément à la circulaire du MINMAP par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **13/12/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation**13.1 Critères éliminatoires**

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
2. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
3. Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire du MINMAP ;
4. Note technique inférieure à 80 points sur cent des critères essentiels ;
5. Absence de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
6. Note de qualifications du personnel au moins 23/33 ;
7. absence d'un agrément d'expertise comptable ONECCA de moins de 10 années d'existence.

13.2 Critères essentiels

Cette évaluation se fera avec la méthode des points avec un minimum acceptable de 80 points sur 100 de l'ensemble des critères essentiels (note technique) pris en compte. Ces critères porteront sur :

1. Présentation générale de l'offre (3 points) ;
2. Références professionnelles du soumissionnaire (9 points) ;
3. composition de l'équipe projet (33 points) ;
4. Méthodologie / compréhension de la mission (50 points) ;
5. Preuves d'acceptation de la Lettre-commande (2 points) ;
6. Chronogramme/Délais d'exécution (3 points).

Méthode de sélection du prestataire

La méthode de sélection du prestataire est la méthode du mieux-disant. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$Sf = 100 \times Fm / F$, *Sf* étant le score financier, *Fm* la proposition la mieux disante et *F* le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$T = 0,70$ et **$F = 0,30$**

Le score global de chaque soumissionnaire est calculé suivant la formule :

$0,70 \times St + 0,30 \times Sf$

L'attribution sera donnée au candidat ayant obtenu le score global le plus élevé.

14. Attribution

L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022
RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE
EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY,
BENOUE ET MAYO-KANI).**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II)** est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

2. Consistance des prestations

Le client invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services énumérés ci-après : **En vue de l'Etude d'Impact environnemental et Social (EIES) de la mise en place des unités de transformation du riz et de l'oignon (Diamaré, Mayo-Danay, Benoué et Mayo-Kani).**

3. Participation et origine

Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent Appel à Propositions a été lancé pour les entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

SOUSSIONNAIRE	PAYS	NOTE / 100	RANG	ADRESSE (tel et email)
CARFAD	Cameroun	84,8	1 ^e	222 310 869/699 950 105 carfadcameroun@yahoo.fr
Agora & Ere Développement	Cameroun	81,9	2 ^e	222 232 594/699 936 537 secretariateredev@yahoo.fr gl_nanko@yahoo.com
Gest	Cameroun	80,6	3 ^e	(+237) 243 14 78 97 global_gest@yahoo.fr
H & B Consulting	Cameroun	80,4	4 ^e	222 223 890/699 926 707 contact@handbconsulting.com
Rainbow	Cameroun	76,2	5 ^e	(+237)222 215 158 699 936 446/699 259 383 rainbowenviro@yahoo.fr

Sauf autorisation expressément stipulée dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées. Sous réserve des restrictions énoncées dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés peuvent s'associer à d'autres entités, non présélectionnées, afin d'accroître leur capacité à mener la mission à bonne fin.

4. Remises des offres

Les propositions en version physiques et numériques sur clé USB (**intégrer la clé USB dans l'enveloppe "A" intitulé Pièces Administratives**), doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le 22 novembre 2022 à 13 heures. Elles devront porter la mention :

« APPEL A PROPOSITIONS N° 030/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY, BENOUE, ET MAYO-KANI). »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.

5. Delai de Livraison

La mission, qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations au cocontractant, couvrira une période de Cent-Vingt (120) jours comprenant la préparation, la rédaction et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires et finaux, ainsi que la tenue des ateliers de validation.

6. Recevabilité des Offres

Les propositions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au(x) consultant(s)/cabinet(s) de conseil.

Les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

7. Critères d'évaluation

Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition **Septembre 2021** qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

L'Appel à Propositions est structuré comme suit.

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux marchés

Section VII. Marché et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux marchés

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

8. Renseignements Complémentaires

Aucune séance d'information à l'intention des soumissionnaires ne sera organisée.

Dès réception de la présente lettre et au plus tard le 09 novembre 2022 à 15 heures, vous voudriez bien confirmer par écrit, ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée au point 10 du présent avis.

a) que vous avez reçu l'Appel à Propositions ; et

b) que vous soumettez une proposition seul.

YAOUNDE le 8 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE LOKOUNDJE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0NO/CLKJ/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , MAIRIE DE LOKOUNDJE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOKOUNDJE lance un Avis D'appel D'offres National Ouvert en vue de l'équipement de l'Hotel de ville de LOKOUNDJE, dans la Commune de LOKOUNDJE, Departement de l'Océan, Region du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations constituées en lot unique, consistent en la fourniture en mobilier de bureau ci-apres :

AMEUBLEMENT ET FOURNITURE DE BUREAU

MAIRE

04-008-160267	ARMOIRE DE RANGEMENT 04 BATTANTS EN VITRE ET 04 ARMOIRES	1
04-007-160064	BUREAU DIRECTEUR EN BOIS LAQUE MARRON-FONCE AVEC RETOUR A DROITE 2 BATTANTS COULISSANTS + 3 TIROIRS EN BOIS 320X227X77CM	1
04-008-170051	SALON CAPITONE DE RECEPTION 6 PLACES	1
04-008-170052	CHAISE VISITEUR EN CUIR CHESTERFIELD ROUGE-BORDEAUX CV-6105C	2
04-002-160002	CHAISE PRESIDENT SANS PASSAGE A892 EN CUIR	1
	SOUS TOTAL	
	Al; A2; SG; RM; CM; PCIPM	
04-008-170265	ARMOIRES DE RANGEMENT 03 BATTANTS EN VITRE 03 COFFRES EN BOIS	5
04-003-170058	BUREAU DIRECTEUR 2.5 CM AVEC RETOUR ET CAISSON	4
04-003-170057	BUREAU DIRECTEUR 2M AVEC CAISSON MOBILE	1
04-003-170090	FAUTEUIL DIRECTEUR A24 EN SIMILI CUIRE NOIR A 5 ROUES	6

04-008-170220	CHAISE VISITEUR EN TISSU	10
	SOUS TOTAL	
	CHEFS SERVICES	

04-002-170079 ARMOIRES METALLIQUES MODELE 2B2B (1.20) I^rF41

.-1,...21..... - -

BUREAU DIRECTEUR 1.40MX115 DAXION BOIS COMPACTE LAO^{1/4}

04-003-170059 AVEC CAISSON FIXE

FAUTEUIL DIRECTEUR REGLABLE A 5 ROUES ET EN BOIS AVEC DECO

04-003-170095 EN SIMILI CUIR NOIR 5

04-008-170220 CHAISE VISITEUR E25 10

SOUS TOTAL

CHEFS DE BUREAUX

04-008-160261 ARMOIRES METALLIQUE DE RANGEMENT 09 COFFRES GRIS 8

04-008-160071 TABLE DE BUREAU RECTANGULAIRE DE 140X60CM TB-114 10

04-008-170820	CHAISES VISITEURS E25	20
	SOUS TOTAL	
	AUTRES MATERIELS	
04-008-1701168	CHAISE DE BANQUET SOLIDE CB-002 ASSISE ET DOSSIER EN TISSU COULEUR : OR ET CONTOUR EN FER	50
04-008-1701168	CHAISES PLASTIQUES BLANCHES	250
06-004-170040	TAPIS CAROLINE 200X290CMMARRON DESIGN VELOUR	4
I 06-004-170041	BUREAU COMPTOIR DE RECEPTION 180X55X75CM EN BOIS BLANC	1
106-004-170042	TAPIS AU METRE EN ROULEAU	10
06-004-170043	BANC D'ATTENTE YXA35 EN METAL ET 3 PLACES EN CUIR	2
HR	ARMOIRE/CASIER 6 COMPARTIMENTS AVEC VERROUS EN ACIER GRIS 90X45X180CM	
	SOUS TOTAL	
04-009-170074	PUPITRE EN BOIS LAQUE MARRON FONCE, 160CM BG917	
04-009-170075	REFRIGERATEUR SAYOMA SY-A09-91 LITRES	5
04-009-170076	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE HISENSE 32"	4
04-009-170077	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE HISENSE 49"	2
04-009-170078	TENTE AVEC BACHE 50 PLACES	3
04-009-170079	CHAISES VISITEUR E25	20
04-009-170080	TENTE AVEC BACHE 20 PLACES	2
	TABLE DE CONFERENCE EN BOIS MASSIF LC 15 PLACES (CONFORT	
04-009-170081	HOUSE)	1
HR	TABLE DE RECEPTION PLIANTES A 6 PLACES	40
	SOUS TOTAL	
	AMEUBLEMENT ET MATERIEL DECORATION	
32-002-170101	NAPPE EN POLYESTER, 140*250CM	35
32-002-170021	RIDEAU PRET A POSER 100% POLYESTER, 140*270CM + 8 MILLETS	29
32-002-170026	RIDEAU OCCULANT PRET A POSER, 100% POLYESTER	5
	SOUS TOTAL	
	MATERIEL DE SONORISATION	
	AMPLIFICATEUR QSC-RMX5050A POW+1352:B112ER P5000	
HR	YAMAHA	

	° 46 Mar	
HR	SENNHEISER HD201 CASQUE DJ PRO I	1
HR	(l'd	
HR	COLONNE DE BAFFLE YAMAHA OU JBL 2000W '9	1
HR	%NI 0	
HR	ADAPTATEUR/CONNECTIQUES	. 1
HR	CONSOLE BEHRINGER 8 PISTES	1
HR	BOITE A RYTHME ALESIS SR-18	1
HR	MACBOOK PRO CORE 15	1
HR	MICRO BALADEUR UHF SHURE	2
HR	MICRO DE CONFERENCE SANS FIL	2
HR	PIED POUR MICRO	2
HR	MILENIUM BS-2001 S MK II	4
HR	ROULEAU DE CABLE	6
HR	STAND LAP TOP	1
HR	TREPIED DE BAFFLE	4
HR	TREPIED DE MICRO	1
	SOUS TOTAL	
	ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES	
37-011-170145	IMPRIMANTE HP LASERJET PRO MFP M426FDW	3
	IMPRIMANTE CANON MAXIFY GX6050 COULEUR	4
37-014-160106	MICRO-ORDINATEUR HP 290 G1 MT 13-7100, DD 500 7200TR/MIN GO .RAM 4G0; 20.7" INTEL HD GRAPHICS, AZERTY	4
	LAPTOP HP 15 SILVER INTEL CELERON N3030 DUAL/1.6GHZ RAM 4G0 DD 500G0 , 15.6" FREEDOS 3	8
10-001-160082	VIDEO PROHECTEUR ACER X 123 ACER	1
	SOUS TOTAL	

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du present avis d'appel d'offres sont financees par le FEICOM et la Commune de LOKOUNDJE pour un m

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP.

5. Financement

La Fourniture des objets du présent avis d'appel d'offres est financée par le **FEICOM/COMMUNE DE LOKOUNDJE**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la Commune de LOKOUNDJE, Tel : 222 46 16 04 Co

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la Commune de LOKOUNDJE, Tel : 222 46 16 04 Co

8. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé à la salle de réunion de la Mairie de LOKOUNDJE.

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/11/2022 »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le M.O pour la réalisation de la fourniture objet du présent avis d'appel d'offres est deux (02) mois s

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant d'un million (**1 000 000**) F CFA émise par une

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifi

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent AVIS et DAO sera systématiquement rejetée

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du m

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **16 novembre 2022 à 13 heures** à la salle de réunion de la Mairie de LOKOUNDJE. Les soumissionnaires doivent avoir une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92.9 du décret n° 2015/1000/PT/RS des marchés publics),
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification des pièces fournies),
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2016).

Article 13 : PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

- a) Référence de l'entreprise 4 POINTS
- b) Conformité aux spécifications techniques 6 POINTS
- c) Le service après-vente 2 POINTS
- d) Le délai de garantie 2 POINTS
- e) Le délai de livraison 1 POINT
- f) Présentation de l'offre 1 POINT

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme au dossier d'appel d'offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de réception des offres.

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

APPEL A PROPOSITION N° 31/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA SELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE L'INSTALLATION DE SIX (06) UNITES DE TRANSFORMATION DE L'OIGNON EN LAMELLE ET POUDRE POUR LE COMPTE DU PADFA II.

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II)** est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

2. Consistance des prestations

Le client invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services énumérés ci-après: **étude de faisabilité pour l'installation de six (06) unités de transformation de l'oignon en lamelles et poudre pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II – PADFA II.**

3. Participation et origine

Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent appel à propositions a été lancé pour les entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

N°	SOUSSIONNAIRE	PAYS	ADRESSE (tel et email)
1	Groupe ENSAI-IRINA	Cameroun	Email : info@irina-group.com Tel : 690 339 083 / 699 898 029
2	AGRO-PME	Cameroun	Email : agpme@agro-pme.net Tel : 243 657 557 / 677 824 477
3	Groupe Mazars - Renfort et Action plus Sarl	Cameroun	Email : fidele.mmandoa@mazars.cm Tel : 692 328 013

Sauf autorisation expressément stipulée dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées. Sous réserve des restrictions énoncées dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés peuvent s'associer à d'autres entités, non présélectionnées, afin d'accroître leur capacité à mener la mission à bonne fin.

4. Remises des offres

Les propositions en version physiques et numériques sur clé USB doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le **22 novembre 2022 à 13 heures**. Elles devront porter la mention :

« APPEL A PROPOSITION N° 31 /AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA SELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE L'INSTALLATION DE SIX (06) UNITES DE TRANSFORMATION DE L'OIGNON EN LAMELLE ET POUDRE POUR LE COMPTE DU PADFA II »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.

5. Delai de Livraison

La durée de la mission est fixée sur quatre (04) mois.

6. Recevabilité des Offres

Il est rappelé aux consultants/cabinets de conseil que les distances et les formalités douanières peuvent allonger les délais d'envoi. Les propositions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au(x) consultant(s)/cabinet(s) de conseil.
Les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

7. Critères d'évaluation

Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)**, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition **Septembre 2021** qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

L'Appel à Propositions est structuré comme suit.

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux marchés

Section VII. Contrat et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux marchés

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

8. Renseignements Complémentaires

Une séance d'information sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités que prévoient les Données Particulières de l'Appel à Propositions figurant dans la Section III du présent document. **"Aucune séance d'information ne sera organisée"**.

À la réception de la présente lettre et au plus tard le **09 novembre 2022 à 15 heures**, veuillez nous indiquer par écrit, ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée ci-après :

- a) que vous avez reçu l'Appel à Propositions ; et
- b) que vous soumettez une proposition seul.

YAOUNDE le 3 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS N°004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022 DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE NO 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la commune de KON-YAMBETTA, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National restreint pour **la sensibilisation et la formation des populations riveraines de la Nationale N° 4 et les jeunes des établissements scolaires de la localité** de Kon-Yambetta.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera en : la sensibilisation et la formation des populations riveraines de la Nationale N° 4 et les jeunes des établissements scolaires de la localité de Kon-Yambetta sur les dangers de la route et l'adoption des comportements sécuritaires afin de réduire le nombre des accidentés de la route.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises ci-après, ayant préalablement été requalifiées conformément à la suite de l'Appel à manifestation d'intérêt no 0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 03/08/2022 pour l'accompagnement de certaines communes dans la mise en œuvre des actions de préventions et de sécurité routières :

Entreprises	Adresses
MERDORF SARL	BP : 35159 Ydé tel : 677 75 26 33
SIFCAM	BP : 8324 Tel : 222 30 53 88
WHITE DOVE	BP : 5440 Tel : 677 61 97 54

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2022, pour la partie hors taxes ;
La Commune de KON-YAMBETTA, Exercice 2022, pour la partie taxes (TVA) ;
Montant prévisionnel 20 000 000 (vingt millions) FCFA

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kon-Yambetta (**Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local Tel : 656 50 72 72**)

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune (Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local), dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 50 000 CFCA (**cinquante mille**) francs CFA payable **au compte de la Commune**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, sis au service des affaires Générales de la Préfecture de Bafia, au plus tard le mercredi 30 novembre 2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS N°004/AONR/RCE/DM/CKY/2022

DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE N° 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

“A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d’offres est de trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d’un montant de **400 000 (quatre cent mille) Francs CFA** :

Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d’Appel d’Offres, entraînera le rejet de l’offre.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente dans le domaine, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L’ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le mercredi 30 novembre 2022 à partir de 13 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou à la salle des réunions située au rez de chaussée de l’hôtel des finances de Bafia.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L’ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l’analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

12. Critères d’évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d’une pièce administrative au-delà de 48h

Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,

Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives,

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Présence d’informations financières dans l’offre technique ou administrative ;

12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront accéder à l'analyse financière.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser soit à la Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local à la commune de KON-YAMBETTA Tel : 656 50 72 72

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : « **673 20 57 25/699 37 07 48** »

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

PORT AUTONOME DE KRIBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 16 /AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la souscription des polices d'assurances pour la couverture de son patrimoine, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert pour la souscription d'une police d'assurance automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont groupées en un lot unique constitué de deux types de couverture :

- type 1 : dommages tous accidents
- type 2 : aide à la réparation.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel prévu pour la réalisation des prestations objet du DAO s'élève à un montant de soixante-huit millions de francs (68 000 000) CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par Courtier du Port Autonome de Kribi. Le Courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2022, dont l'imputation est :

- Tâche : 5310010 « souscription et gestion des polices d'assurances ».
- Lignes : 625200 « Assurances matériels de transport ».

Le budget prévisionnel prévu pour la réalisation des prestations objet du DAO s'élève à un montant de soixante-huit millions de francs (68 000 000) CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-deChaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 **46 21 04**, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-deChaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.

Le Dossier de Consultation peut être directement retiré à la Division des Marchés sur présentation d'une copie de ladite quittance. La quittance peut aussi être scannée et envoyée à l'adresse cipmepak.cm, le dossier de consultation sera ainsi envoyé en retour à l'expéditeur du courriel.

8. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir, par voie électronique, **au plus tard le 13/12/2022 à 14 heures précises**, heure locale, à l'adresse suivante : cipmepak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre devront être transmis au format Microsoft Word et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera transmise en version physique en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, au plus tard à la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, du PAK, Rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP :203 Kribi, email : contactepak.cm

Elle portera la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 016/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 14 NOV.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUTS RISQUES AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi 2022.

9. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de paiement intégral de la prime, conformément aux dispositions du Code CIMA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million trois cent soixante mille francs (1 360 000 Frs) CFA, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 13/12/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1 Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Absence ou irrégularité de la caution de soumission ;
- 3 Absence adhésion CIMA ;
- 4 Absence d'agrément MINFI ;
- 5 Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- 6 Être sous administration provisoire, redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle ;
- 7 N'avoir reçu aucun blâme de la CRCA au cours des trois dernières années ;
- 8 N'avoir pas fait l'objet, au cours des trois dernières années, d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance ;

9 Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100) ;

10 Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

11 Offre financière inférieure à soixante-quinze 75% du budget.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants .

Notation	Notation (Points)
Présentation générale de l'offre	03 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	06 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021)	12 pts
Description détaillée des garanties offertes	13 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	10 pts
Couverture des engagements réglementés	16 pts
Couverture de la marge de solvabilité	15 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)	20 pts
Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05 pts
Total	100 pts

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

11. Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège du Port Autonome de Kribi, Rez-de-Chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : cipm@pak.cm.

KRIBI le 4 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER AU QUARTIER NGOUSSO(BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE À L'HÔTEL LE PARADIS) LIEU-DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTRÉE MINMIDT, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : exécution des travaux travaux d'aménagement d'une voie au quartier au quartier Ngoussou(bretelle de desserte attenante à l'hôtel le Paradis) lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DU CHANTIER ;
- TERRASSEMENT/CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT/DRAINAGE ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi	120 000 000	Cent vingt millions

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT longueur:220 ml et de largeur: 7m, Département du Mfoundi

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du **Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire exercice 2022-2023** sur l'imputation : **94 195 05 110000 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **29/11/2022** à ...**13**...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022

DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi	2 400 000	Deux millions quatre cent mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 29/11/2022** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **24 Oui / 35** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur.

2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 24 Oui / 35 des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la porte 107 au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !